

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de la Minerve  
 Simon Prévost  
 6, rue Mailloux  
 La Minerve, Québec  
 J0T 1S0  
**Tél.:** (819) 381-3380

Certificat : **2969488**  
 Demande d'analyse : NA  
 Date du rapport: 2021-06-22  
 Projet client : Source  
 Bon de commande : .  
 Chargé de projets : Véronique Lepage Plante : 1-877-977-1220  
 Adresse courriel : VeroniqueLepagePlante@labenvironex.com

## Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 5469007	Nom du réseau : La Minerve (Source des Fondateurs Puits Droit)		
Identification client : NA	Réseau MENV / TRE X2186630	Chlore résiduel libre : NA	
Nature : Eau potable	Région Adm. : 15	Chlore résiduel total : NA	
Nom du préleveur : Yves Séguin	Code lieu prél. : 0	Chloramine : NA	
Date de prélèvement: 2021-06-16		Résultat pH : NA	
Date de réception: 2021-06-17		Température à la réception (°C) : 16.5	
Lieu du prélèvement : Puits Droit			
Info. supplémentaires : NA			

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Dénombrement coliformes totaux/Escherichia coli	Oui	MBIO07/ILME4	0		2021-06-17		QC
Bactéries atypiques			0	UFC/100ml			200
Coliformes totaux			0	UFC/100ml			10
Escherichia coli			0	UFC/100ml			0

## Commentaires de l'échantillon

La température de l'échantillon à l'arrivée au laboratoire est supérieure à 12°C.

## Commentaires du certificat :

C.C :  
 Aqueduc : aqueducminerve@outlook.com  
 Nathalie Charette : info@municipalite.laminerve.qc.ca

Approuvé par :



Hilda Araujo Aroca, B. Sc.  
 Microbiologiste, Site de Québec

■ = Avertissement ■ = Hors critères

Accr. \* : Accréditation du MELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI : Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.